



Projets de ratios patients-équipes de soins

Accueil favorable de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

Montréal, le 29 mars 2018 – L'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) voit d'un bon œil l'implantation au Québec des 17 projets pilotes au sujet des ratios patients-équipes de soins annoncés aujourd'hui par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette.

Au cours de son allocution, le ministre a souligné l'apport des infirmières auxiliaires dans les équipes de soins et leur place réservée dans les ratios annoncés.

« La mise en place de ces projets pilotes dans divers secteurs d'activités permettra aux infirmières auxiliaires d'exercer un rôle clé essentiel dans l'offre de service à la population et contribuera grandement à la protection du public », a déclaré la présidente de l'OIIAQ, Carole Grant.

Au cours des dernières semaines, l'Ordre a signifié sa collaboration avec le ministre afin d'impliquer les infirmières auxiliaires dans la mise sur pied de solutions optimales pour assurer des soins de qualité à la population.

Sur le terrain, les infirmières auxiliaires peuvent entre autres contribuer à l'évaluation du patient, administrer des médicaments, effectuer des prélèvements sanguins et dispenser des soins reliés aux plaies. Elles prodiguent un large éventail de soins directs aux patients dans de nombreux secteurs.

L'OIIAQ demeurera à l'affût de la situation afin que l'implantation des projets de ratios soit un succès pour le bien-être de la population. Une rencontre avec le ministre est d'ailleurs prévue prochainement.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) compte plus de 28 000 membres, ce qui en fait le quatrième ordre professionnel en importance. Il a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par le biais des divers mécanismes prévus par le Code des professions et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

Pour renseignements ou demandes d'entrevue, veuillez communiquer avec :

Source : Catherine-Dominique Nantel
Directrice des communications et des partenariats stratégiques
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
Travail : 514 282-9511, poste 234
Cellulaire : 514 815-3653
cdnantel@oiiq.org